

Sécheresse 2022

Communiqué de la municipalité.



Sécheresse 2022

L'Etat a reconnu 233 communes du Gers en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2022.

Une nouvelle campagne demande de reconnaissance est en cours.

Si vous êtes concernés et que vous avez constaté des dégâts sur votre bien, merci de bien vouloir adresser rapidement un courrier accompagné de photos soit par voie postale :

Mairie de Miélan, Place Jean Sénac, 32170 Miélan

ou par courriel :

mairie-mielan@wanadoo.fr

SÉCHERESSE 2022

L'Etat a déjà reconnu 233 communes du Gers en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2022.

Une nouvelle campagne de demande de reconnaissance est en cours.



Si vous êtes concernés et que vous avez constaté des dégâts sur votre bien, merci de bien vouloir adresser rapidement un courrier accompagné de photos

soit par voie postale :

Mairie

Place Jean Sénac 32170 MIÉLAN

ou

par courriel à :

mairie-mielan@wanadoo.fr

Secheresse 2022.jpg